



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le **03/03/2026**
ID : 057-245700695-20260224-D2026_29_SI-AR

DECISION 2026-29

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Considérant le besoin en fourniture et pose de luminaires encastrés dans les murs des tours Jumelles et tour Boncourt de la Citadelle à RODEMACK,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de fourniture et pose de luminaires encastrés dans les murs des tours Jumelles et tour Boncourt de la Citadelle à RODEMACK, est conclu avec l'entreprise ELRES-Réseaux 10 rue du Malambas - 57280 HAUCONCOURT, pour un montant de 24.953,40 € H.T. soit un total de 29.944,08 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 24 février 2026

Michel PAQUET,
Président